



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **mardi 3 avril 2018, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège militaire à laquelle sont présents les conseillers Daniel Fréchette, Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 3 avril 2018, en ajoutant le point 8.9.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 3 avril 2018
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2018
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics
  - 7.4 Urbanisme et Environnement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Démission d'un pompier volontaire
  - 8.3 Embauche d'un pompier à l'essai
  - 8.4 Ventes des biens municipaux
  - 8.5 Travaux sur le pont P-01886 situé sur le chemin du Maine Central
  - 8.6 Nomination des membres au comité consultatif en urbanisme
  - 8.7 Représentant pour le comité des loisirs HSF pour l'année 2018
  - 8.8 Renouvellement de l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2018
  - 8.9 Fin d'emploi d'un journalier-conducteur saisonnier
9. Législation
10. 2<sup>ème</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles

2018-04-043



12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

No de résolution  
ou annotation

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 7 mai 2018, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2018, tel que déposé.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

4. **1<sup>re</sup> période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant :

- Type de loi qui interdit un employé à déposer de la neige dans la rue. Code civil ou code routier ?
- Loi municipale permet l'utilisation d'un bac bleu à des fins de bac vert ?
- Ordre du jour du 5 février 2018 — liste de groupes communautaires : des exigences ?
- Le 2 500 \$ remis à l'association athlétique est un don sans document justificatif ?
- Pourquoi l'administration utilise la version anglaise américaine et pas canadienne ?
- Le conseil et l'administration ont honte d'être au Canada ?
- Raison donnée à service Canada pour le congédiement de l'ancien préposé à la patinoire ?
- Compteurs d'eau — peut démontrer que l'utilisation des compteurs d'eau n'est pas efficace et problématique – sélection des résidences ?
- Est-ce que la municipalité va couper l'eau si une famille ne paie pas ?
- Quel cheminement avez-vous fait et/ou êtes-vous rendus dans votre réflexion avec le résidentiel ?
- Est-ce que Bury a déjà vécu des périodes où il y avait danger de manquer d'eau ?

5. **Dépôt de la correspondance du mois**

La Directrice générale mentionne qu'il n'y a pas de correspondance particulière.

6. **Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. **Rapports des comités**

- 7.1 **Administration**
- 7.2 **Sécurité publique**
- 7.3 **Travaux publics**
- 7.4 **Urbanisme et Environnement**



No de résolution  
ou annotation

## 7.5 Loisirs, sport et culture

### 8. Affaires nouvelles

#### 8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 65 936.61 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 03-2018 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

#### 8.2 Démission d'un pompier

ATTENDU QUE M. Jared Simonneau a remis verbalement sa démission comme pompier volontaire;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'accepter la démission de monsieur Jared Simonneau à titre de pompier volontaire à compter de ce jour.

De remercier M. Simonneau pour ses services à la communauté dans le cadre de son travail comme pompier durant les années où il a occupé ce poste.

D'informer le Syndicat des pompiers volontaires de Bury de cette démission.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

#### 8.3 Embauche d'un pompier volontaire à l'essai

ATTENDU QUE le processus de sélection de nouveaux pompiers a été complété;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU de confirmer l'embauche de Monsieur Frédérick Martel-Leech, comme pompier volontaire pour une période de probation d'un an à la fin de laquelle un rapport d'évaluation et une recommandation pour la permanence seront produits, aussi, tous les examens médicaux et enquêtes devront être faits préalablement afin que le conseil décide de la permanence du candidat.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2018-04-045

2018-04-046

2018-04-047



2018-04-048  
No de résolution  
ou annotation

#### 8.4 Ventes des biens municipaux

ATTENDU QUE la municipalité de Bury possède des biens dont elle n'a plus usage ;

ATTENDU QU'afin de se départir de ces biens, elle a procédé à une vente au plus offrant par dépôt de soumission scellée ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'accepter les offres pour la vente des biens municipaux selon la liste ci-jointe :

Description du bien	Nom du soumissionnaire	Montant avant TX	TPS	TVQ	Montant après TX
Niveleuse Champion 720 , 1979	Jean Duquet	3120,00 \$	156,00 \$	311,22 \$	3587,22 \$
Rétrocaveuse Massey Ferguson 1977	René Marquis	4942,00 \$	247,10 \$	492,96 \$	5682,06 \$
Rétrocaveuse Ford 1994	Ashley Fisher	4100,00 \$	205,00 \$	408,98 \$	4713,98 \$
Portes d'armoires et modules	Russell Perkins	60,00 \$	3,00 \$	5,99 \$	68,99 \$

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### 8.5 Travaux sur le pont P-01886 situé sur le chemin du Maine Central

2018-04-049

ATTENDU QUE des travaux de réhabilitation de la surface de roulement du pont P-01886 situé sur le chemin du Maine Central sont prévu;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a demandé des offres de prix pour la réfection du tablier du pont:

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU d'accorder le contrat pour les travaux de réhabilitation de la surface de roulement sur le pont P-01886 situé sur le chemin du Maine Central à, Le Groupe Poirier Inc., pour un montant de 12 100 \$, taxes en sus.

**Le vote est demandé :**  
**1 Contre, Conseiller Delmar Fisher**  
**5 Pour**

#### ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

#### 8.6 Nomination des membres au comité consultatif en urbanisme

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 du règlement 348 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) les membres doivent être nommés par résolution du conseil de la municipalité ;

2018-04-050



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

ATTENDU QUE Mme Rosemary Lowe, et Mme Annie Duhaime sollicitent auprès du conseil de la municipalité le renouvellement de leur mandat de membres du comité pour les années 2018 et 2019 ;

ATTENDU QUE 2 postes sont présentement vacants ;

ATTENDU QUE suite à un appel auprès de la population, la municipalité a reçu une seule candidature pour siéger sur le CCU ;

ATTENDU QUE le Conseil doit nommer un conseiller à titre de représentant municipal ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU DE renouveler le mandat de Mme Rosemary Lowe et Mme Annie Duhaime et de nommer Monsieur Luc Lemieux à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Bury pour les deux prochaines années à compter du 3 avril 2018 :

DE nommer le conseiller Daniel Fréchette à titre de représentant municipal du comité.

### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### **8.7 Représentant pour le comité des loisirs HSF pour l'année 2018**

2018-04-051

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU de nommer madame Sabrina Patry-McComb à titre de déléguée du Conseil pour représenter la municipalité de Bury au sein du Comité Loisirs de la MRC du Haut-Saint-François. Un bénévole sera nommé à une séance future.

### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### **8.8 Renouvellement de l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2018**

2018-04-052

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement d'une somme de 100 \$ pour renouveler l'adhésion de la Municipalité de Bury au Conseil sport loisirs de l'Estrie pour l'année 2018.

### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### **8.9 Fin d'emploi d'un journalier-conducteur saisonnier**

2018-04-053

ATTENDU QU'un journalier-conducteur de la municipalité portant le matricule numéro 32-0001 est absent en raison d'un accident de travail qui s'est produit le 6 juin 2016;

ATTENDU QUE le journalier-conducteur présente toujours à ce jour des lésions permanentes en lien avec l'évènement, amenant des limitations fonctionnelles qui l'empêchent encore à ce jour d'effectuer les tâches normales reliées à sa fonction;

ATTENDU la décision de la CNESST datée du 15 mars 2018;



No de résolution  
ou annotation

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

De mettre fin au lien d'emploi entre la Municipalité de Bury et monsieur Raymond Binette à compter de ce jour.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**9. Législation**

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

Des questions ont été amenées :

- Les items sur la liste des comptes :# 22, # 26, #59, #60, #61.
- Comité des travaux publics – compteurs d'eau relèvent du comité ou du conseil en général ?

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

Sans objet

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 30.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra le lundi 7 mai 2018, à 19 h 30, au centre communautaire Manège militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

**Certificat de crédits suffisants :**

Je soussignée Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes : 2018-04-045; 2018-04-049; 2018-04-052.

Signé ce 4 avril 2018

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire

2018-04-054